

Communiqué de presse

26 avril 2016



Du 31 mai au 2 juin 2016
Parc des exposition Porte de
Versailles

Stand ONF hall 3
Allée M58

LE SAVIEZ-VOUS ?

- *Près de 70 millions de tonnes de CO2 sont captées chaque année par les forêts françaises, ce qui équivaut à une réduction de 15% d'émissions de gaz à effet de serre.*
- *1 m3 de bois équivaut à 1 tonne de CO2 séquestrée.*

Découvrez l'action de
l'ONF au service du
climat sur :

www.onf50ans.fr/categorie/for-et-et-climat

La forêt et le climat

Le rôle de la forêt publique française exposé au Salon des Maires

Comment les forestiers évaluent-ils les impacts du changement climatique sur la forêt ? A quoi ressemblera la forêt française dans 100 ans ? L'ONF a choisi, aux côtés de la Fédération nationale des Communes forestières (Fncofor), de faire du climat l'axe central de sa présence au Salon des maires et des collectivités locales.

Du 31 mai au 2 juin prochains, des forestiers venus de toute la France échangeront avec les élus sur le rôle crucial joué par la forêt et le bois en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Gérer durablement les forêts publiques françaises en favorisant leur vitalité et leur bonne santé, adapter les choix de sylviculture aux enjeux du changement climatique : tel est l'objectif auquel s'attelle l'Office national des forêts à travers la mise en place de différents programmes de recherche et d'expériences territoriales pilotes. Le Salon des maires sera l'occasion de revenir sur ces démarches et de mettre en avant l'action menée dans les forêts communales, qui s'étendent sur 2,7 millions d'hectares et représentent un sixième de la forêt française.

Remise du Prix national Construction bois

L'ONF et la Fédération nationale des Communes forestières sont heureux d'accueillir sur leur stand, **le Prix national de la construction bois**, porté par le réseau des interprofessions France Bois Régions, **qui sera décerné mardi 31 mai à 16h**. 5 lauréats seront récompensés dans les catégories : bâtiments et aménagement ; bâtiments publics, éducation et culture ; équipements publics et bâtiments tertiaires. Pour l'ONF et les élus des Collectivités forestières, cet événement met en lumière le dynamisme de la construction bois, notamment publique et l'importance de la seconde vie de l'arbre pour continuer à assurer le stockage du carbone.

L'Office national des forêts (ONF), est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France (plus de 10 millions d'ha de forêts et espaces boisés en métropole et dans les DOM). Etablissement public à caractère industriel et commercial. Créé en 1964, il assure la gestion durable des forêts publiques françaises, qui repose sur 3 piliers : la production (40 % du bois mis sur le marché en France), la protection de l'environnement et l'accueil du public.

La Fédération nationale des Communes forestières (Fncofor) avec plus de 6.000 adhérents, rassemble les collectivités, propriétaires de forêts ou bien concernées par la valorisation des forêts de leur territoire. Elle soutient la gestion durable et multifonctionnelle, le rôle central des élus dans la politique forestière territoriale, une vision de l'espace forestier comme atout du développement local. Pour cela, forte de son réseau d'associations départementales et d'unions régionales, elle met en œuvre des programmes innovants et de formations.

Contacts presse

ONF

Christiane Baroche

christiane.baroche@onf.fr

Tél. 01 40 19 58 07 ou 06 07 78 09 84

Fncofor

Dominique de la Rochette

Dominique.delarochette@communesforestieres.org

Tél. 01 45 67 61 20 - 06 43 16 17 41